

Article 43 du Règlement

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PÊCHES

LA SUSPENSION DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS
CONCERNANT LA PÊCHE SPORTIVE AU SAUMON CHINOOK—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné la politique que le ministre des Pêches et des Océans a annoncée concernant la pêche au saumon chinook, politique qui joue manifestement au détriment des pêcheurs sportifs et apparemment à l'avantage de la flotte industrielle, laquelle, soit dit en passant, détruit chaque année au moins un million de jeunes saumons chinook avec ses méthodes de pêche qui ne permettent pas de distinguer entre les saumons adultes et les autres, je propose, avec l'appui du député de Victoria (M. McKinnon):

Que le ministre des Pêches et des Océans suspende l'application de cette politique pendant 90 jours, de façon qu'il entreprenne entre-temps des consultations, qu'il divulgue entièrement toutes les données scientifiques sur lesquelles il a fondé sa décision, et en outre qu'il fasse connaître les mesures qu'il entend prendre contre les pêcheurs américains qui mettent cette variété de saumon en péril.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la présentation de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LE RENVOI À UN COMITÉ PARLEMENTAIRE—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement. Étant donné que la Chambre n'a jamais eu l'occasion d'examiner le programme énergétique national dans son ensemble et que plusieurs modifications ponctuelles y ont été apportées ou ont été promises par le premier ministre (M. Trudeau), sans parler du prélèvement que Lalonde a annoncé hier, je propose, appuyé par le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes):

Qu'on renvoie le programme énergétique national à un comité permanent ou un comité spécial de la Chambre, afin que les Canadiens puissent connaître et

évaluer les répercussions qu'aura ce programme sur l'énergie canadienne de même que sur l'avenir économique du pays.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSTITUTION

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Masters (Thunder Bay-Nipigon): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement pour soulever une question urgente et importante. Par suite de la révélation stupéfiante qu'a faite le week-end dernier, lors du congrès national des conservateurs, le député de Provencher (M. Epp), selon laquelle les arguments invoqués pendant le débat constitutionnel l'ont amené à rejeter la formule de Vancouver et à souscrire à l'idée de la charte des droits applicable à tous les Canadiens, je propose, appuyé par le député de Guelph (M. Schroder):

Que la Chambre exhorte tous les députés conservateurs à mettre fin à leur opposition insensée à la constitution et à s'associer au député de Northumberland pour appuyer les propositions dont la Chambre est saisie en ce moment.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES DROITS DES ABORIGÈNES

LES CONSÉQUENCES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT
HYDRO-ÉLECTRIQUE EN NORVÈGE—RECOURS À L'ARTICLE 43
DU RÈGLEMENT

M. Peter Ittinuar (Nunatsiak): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement pour soulever une question importante et urgente. La nation Sami ou les Lapons sont menacés par un projet d'aménagement hydro-électrique gigantesque sur le fleuve Alta dans le nord de la Norvège. Ils ont fait de l'occupation, des grèves de la faim et des manifestations contre un projet qui met en danger le fondement même de leur culture. Comme le Canada a fait un pas géant en reconnaissant les droits des aborigènes dans la résolution constitutionnelle, je propose donc, appuyé par le député de Saskatoon-Est (M. Ogle):

Que la Chambre exhorte le gouvernement norvégien à trouver une solution pacifique à un conflit qui met en relief les intérêts et les vœux du peuple indigène qui occupe depuis toujours les terres de l'Arctique scandinave.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.